

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Unité de compétences 1 (UC1) : Accueillir des publics enfants et adultes avant et après la séance afin d'explicitier, d'informer sur les conditions de déroulement de l'activité			
A.1.1 Se présenter, expliquer son rôle et les limites de son intervention, échanger avec le public	C.1.1. Disposer des éléments réglementaires et pratiques de fonctionnement nécessaires à son intervention pour en informer le public et faciliter ses démarches (cotisation, licence fédérale, certificat médical, Comité, Liges, pratique compétitive).	Les compétences relevant de l'activité "Accueil" sont évaluées en situation de travail lors d'une séance pédagogique qu'il met en œuvre avec un groupe composé d'au moins 8 joueurs répartis sur 3 cours minimum qu'il a encadré dans sa structure d'alternance. Cette séance sera d'une durée de 60 à 90 minutes. Le candidat fournira une fiche de séance aux 2 évaluateurs avant le début de l'évaluation. Entretien La durée de l'entretien est de 20 minutes maximum. Les évaluateurs s'appuient sur le document de présentation de la séance, sur le déroulement de celle-ci mais peuvent élargir leur questionnement, si nécessaire, à l'ensemble des indicateurs d'évaluation.	Clarté de la présentation Présentation complète Pertinence des apports Utilisation adéquate des outils pratiques d'information disponibles auprès du club Dynamisme dans la mise en action
	C.1.2. Être à l'écoute des besoins et attentes des publics pour y répondre dans le cadre des limites de son intervention (quand et où pratiquer dans la structure, pratique libre ou encadrée, matériel nécessaire : raquette, tenue, chaussures de salle, types de volant, etc...).		Ecoute attentive favorisant l'expression des besoins et attentes Identification des besoins et attentes exprimés
	C.1.3. Communiquer de façon appropriée et positive avec les publics selon les situations et les profils		Pertinence de la réponse au regard du besoin ou attente exprimée Adaptation du message au public Bienveillance

<p>A.1.2 Gérer le moment qui précède et qui suit la séance</p>	<p>C.1.4. Expliquer les règles de vie et les faire respecter (vestiaires, accès aux terrains, circulation entre les terrains, qui et quand aller sur un terrain...)</p>	<p>Les compétences relevant de l'activité "Accueil" sont évaluées en situation de travail lors d'une séance pédagogique qu'il met en œuvre avec un groupe composé d'au moins 8 joueurs répartis sur 3 cours minimum qu'il a encadré dans sa structure d'alternance. Cette séance sera d'une durée de 60 à 90 minutes. Le candidat fournira une fiche de séance aux 2 évaluateurs avant le début de l'évaluation.</p> <p>Entretien La durée de l'entretien est de 20 minutes maximum.</p> <p>Les évaluateurs s'appuient sur le document de présentation de la séance, sur le déroulement de celle-ci mais peuvent élargir leur questionnement, si nécessaire, à l'ensemble des indicateurs d'évaluation.</p>	<p>Les règles sont claires et il agit efficacement pour les faire respecter</p>
	<p>C.1.5 Communiquer les informations utiles en vue de la préparation de la séance à venir (raquette, tenue et chaussures de salle)</p>		<p>Les consignes sont données et comprises</p>
<p>C.1.6 Aider les badistes pour faciliter le déroulement de ces moments</p>	<p>Utilité des conseils apportés</p>		

UC 2 Encadrer des séances de Badminton en s'appuyant sur les références fédérales et la réglementation

<p>A.2.1 Organiser des situations dans le temps et l'espace adaptées aux spécificités et attentes des publics</p>	<p>C.2.1 S'appuyer sur la démarche pédagogique fédérale (approche ludique, démonstrations et adaptation du milieu, ...)</p>	<p>Mise en situation</p> <p>Les compétences relevant de l'activité "Encadrement" sont évaluées en situation de travail lors d'une séance pédagogique qu'il met en œuvre avec un groupe composé d'au moins 8 joueurs répartis sur 3 cours minimum qu'il a encadré dans sa structure d'alternance qu'il a encadré dans sa structure d'alternance. Cette séance sera d'une durée de 60 à 90 minutes. Le candidat fournira une fiche de séance aux 2 évaluateurs avant le début de l'évaluation.</p> <p>Entretien</p> <p>La durée de l'entretien est de 20 minutes maximum. Les évaluateurs s'appuient sur le document de présentation de la séance, sur le déroulement de celle-ci mais peuvent élargir leur questionnement, si nécessaire, à l'ensemble des indicateurs d'évaluation.</p> <p>Cet entretien se fait immédiatement après la conduite de séance.</p> <p>(Il permet également la vérification de</p>	<p>Utilise les progressions techniques fédérales proposées et de les adapter aux situations présentes.</p>
	<p>C.2.2 Composer des situations d'apprentissage en lien avec les publics, les ressources et l'espace disponibles (matches à thèmes, routines, multivolants, terrain entier ou demi-terrain, simple ou doubles,...)</p>		<p>Les caractéristiques des publics ont été identifiées de façon pertinente</p> <p>Adaptation du message au public</p> <p>Opportunité et pertinence de l'utilisation des ressources et de l'espace</p> <p>Adéquation du thème et de la séance//cycle de séances</p>
<p>A.2.2 Adapter son intervention - au regard de la séance - au regard du cycle de séances</p>	<p>C.2.3 Suivre ou modifier son plan de séance //cycle de séances en fonction des objectifs et des badistes (situations trop faciles ou trop difficiles)</p>		<p>Adéquation entre les situations proposées et le niveau des badistes</p>
	<p>C.2.4 Proposer d'autres exercices ou séances</p>		<p>Variété et cohérence des propositions</p>
<p>A.2.3. Accompagner les Badistes dans leur progression technique</p>	<p>C.2.5 Mettre en place ou/et expliciter les procédures d'acquisition (prise de raquette, rotation de l'avant-bras, pas chassés, coude libre, ...)</p>		<p>Clarté, concision et pertinence des apports</p>
	<p>C.2.6 Conseiller les badistes pour favoriser leur évolution et le goût de la pratique</p>		<p>Pertinence des choix et informations communiquées</p>

A.2.4 Développer l'éthique et les valeurs de l'activité	C.2.7 S'assurer de favoriser le respect d'autrui pendant avant et après l'activité	compétences en lien avec d'autres activités du référentiel Accueil - Protection des personnes)	Situations et consignes incitatives au respect.
	C.2.8 Communiquer les comportements et attitudes de l'activité (auto arbitrage durant les séances, collaboration pendant les situations d'apprentissage, collaboration entre les partenaires de double, serrer la main de ses adversaires avant et après un match,...)		Les comportements ont été communiqués
A.2.5 Respecter la réglementation en vigueur	C.2.9 Maitriser et transmettre les éléments de réglementation technique et d'arbitrage fédérale de l'activité (comptage des points, règles de services et retour de service,...).		La réglementation fédérale est respectée
A.2.6 Vérifier la sécurité des pratiquants pendant la pratique au regard des critères établis	C.2.10 Respecter les principes de la sécurité physique et psychologique des badistes sur tous les moments de leur prise en charge (de l'arrivée dans le gymnase à la fin de la séance, matériel spécifique adapté, respect de la parole des pratiquants,...)		Identification pertinente des risques liés au matériel (Sol, filet, raquettes, volants, chaussures...) Prise en compte des risques identifiés pour sécuriser la pratique

UC 3 Organiser et promouvoir son activité dans sa structure et son environnement.

<p>A.3.1 Organiser des évènements promotionnels internes</p>	<p>C.3.1 Mettre en place des rencontres amicales au sein de la structure</p>	<p>La réalisation d'un dossier : Les compétences relevant de l'activité "Dynamisation" sont évaluées à partir d'un dossier de 10 à 15 pages transmis préalablement aux 2 évaluateurs au moins 15 jours avant la date de l'entretien. Dans le dossier le candidat présentera succinctement sa structure d'alternance, le bilan des actions mises en œuvre dans le cadre du dispositif jeunes et du conseil aux divers publics de badistes, et l'évaluation de l'intégration de son activité dans le fonctionnement de la structure.</p> <p>Entretien La durée de l'entretien est de 30 minutes maximum. L'évaluation se fait en 2 temps : - une présentation du dossier n'excédant 10 mn, - des questions posées par les 2 évaluateurs pendant 20 mn au maximum</p> <p>Il permet également la vérification de</p>	<p>Diversité des offres de pratique internes</p>
<p>A.3.2 Aider les badistes à s'engager vers des événements</p>	<p>C.3.2 Informer sur le calendrier des événements (tournois internes, interclubs, journée portes-ouvertes, rencontres avec d'autres clubs, compétitions jeunes et adultes,...)</p>		<p>Les informations concernant les événements sont correctes</p>
	<p>C.3.3 Transmettre les informations nécessaires à l'inscription des badistes dans les événements (fiches d'inscription, dossier de l'organisateur, plaquette d'information, ...)</p>		<p>Les procédures d'inscription sont connues</p>
<p>A.3.3 Favoriser la promotion de l'activité auprès des badistes</p>	<p>C.3.4 Informer les badistes sur les activités et le fonctionnement du club (horaires et types de pratique proposés, manifestations internes et externes, organisation du bureau et du CA) et les orienter les en fonction de leurs goûts et aptitudes.</p>		<p>Se place dans l'organigramme de l'organisation et accompagne les badistes dans leur fonction</p> <p>connait l'offre de pratique du club.</p>

	C.3.5 Accompagner les pratiquants vers de nouvelles pratiques (promo bad, tournois internes...)	compétences en lien avec d'autres activités du référentiel (Intégration)	Identifie et prend en compte les goûts des badistes pour les orienter
	C.3.6 Instaurer un climat relationnel favorable (situations de confrontations favorisant le mélange entre les badistes, rencontres internes, rencontre avec les compétiteurs et leurs entraîneurs, ...)		Propose une pratique adaptée parmi celles proposées par le club.
			Rencontres, échanges et collaborations sont favorisés avec les autres pratiquants du club, les cadres référents et les diplômés d'Etat

UC 4 Evaluer son activité et son impact dans le fonctionnement de la structure			
A.4.1 Evaluer ses interventions	C.4.1 Evaluer l'atteinte de ses objectifs	La réalisation d'un dossier Les compétences relevant de l'activité "Intégration" sont évaluées à partir d'un dossier de 10 à 15 pages transmis préalablement aux 2 évaluateurs au moins 15 jours avant la date de l'entretien. Dans le dossier le candidat présentera succinctement sa structure d'alternance, le bilan des actions mises en œuvre dans le cadre du dispositif jeunes et du conseil aux divers publics de pratiquants, et	Mise en place de critères objectifs et quantifiables.
	C.4.2 Apprécier la satisfaction des pratiquants		Identification des besoins et attentes exprimées
A.4.2 Rendre compte des actions menées auprès des responsables	C.4.3 Etablir un bilan de ses actions		Détermination objective des forces et des faiblesses de son activité.

	C.4.4 Communiquer les résultats de son activité par écrit ou par oral (rapport d'activité lors de l'AG, notes au élu, ...)	<p>l'évaluation de l'intégration de son activité dans le fonctionnement de la structure.</p> <p>Entretien La durée de l'entretien est de 30 minutes maximum. L'évaluation se fait en 2 temps : - une présentation du dossier n'excédant 10 mn, - des questions posées par les 2 évaluateurs pendant 20 mn au maximum</p> <p>Il permet également la vérification de compétences en lien avec d'autres activités du référentiel (dynamisation)</p>	Clarté et pertinence de la présentation
UC 5 S'assurer de la sécurité des pratiquants avant, pendant et après l'activité			
A.5.1 Assurer la gestion des incidents et intervenir pour restaurer une situation normale	C.5.1 Repérer les situations d'incident et leur possible évolution (trop de joueurs sur un terrain, volants ou matériel sur le sol proche du terrain, poteaux trop mobiles ou mal fixés, chaussures non adaptées...)	<p>Mise en situation</p> <p>Les compétences relevant de l'activité "Protection des personnes" sont évaluées en situation de travail lors d'une séance pédagogique qu'il met en œuvre avec un groupe composé d'au moins 8 joueurs répartis sur 3</p>	<p>Permanence de la vigilance en situation</p> <p>Caractérise les situations potentiellement sources d'incident dans la situation</p>

	C.5.2 Restaurer une situation normale	<p>cours minimum qu'il a encadré dans sa structure d'alternance. qu'il a encadré dans sa structure d'alternance. Cette séance sera d'une durée de 60 à 90 minutes. Le candidat fournira une fiche de séance aux évaluateurs avant le début de l'évaluation.</p> <p>Entretien La durée de l'entretien est de 20 minutes maximum. Les évaluateurs s'appuient sur le document de présentation de la séance, sur le déroulement de celle-ci mais peuvent élargir leur questionnement, si nécessaire, à l'ensemble des indicateurs d'évaluation.</p> <p>Cet entretien se fait immédiatement après la conduite de séance.</p> <p>Il permet également la vérification de compétences en lien avec d'autres activités du référentiel (Accueil - Encadrement)</p>	Explicite les éléments à prendre en compte pour restaurer la situation
A.5.2 Protéger les blessés et le groupe, alerter les secours et prévenir en cas d'accident en fonction des procédures existantes	C.5.3 Mettre en place des mesures de protection des personnes (geste de sécurité courante)	<p>L'obtention du PSC1 est exigé avant l'entrée en formation.</p> <p>La présence d'une veille est assurée durant les heures d'alternance par le tuteur.</p>	Connait les principes courants de protection des personnes
	C.5.4 Alerter les secours et transmettre les informations pertinentes	<p>L'observation en situation d'animation fait partie de la certification. Vérification des tenues et du matériel utilisé.</p>	Les procédures d'alerte sont respectées

C.5.5 Gérer la situation d'accident (stress, alerte parents et responsable du club, groupe, matériel)

Respecte les procédures à suivre pour gérer la situation autour de l'accident